



Non déclaration de cotisation urssaf et impayé d'impôts et amendes

Par **Pito decors**, le **11/10/2019** à **16:50**

Impayé impôt et urssaf
Message 11 oct. 2019, 16:13

Bonjour,
Pour faire bref je suis un mauvais payeur à l'état.
J'ai toujours négligé mes dette impôts, taxe d'habitation et urssaf en tant que auto entrepreneur. J'ai toujours déclaré au impôts mes CA annuelle, mais j'ai jamais payé mes cotisations rsi ou urssaf ainsi que le cfe.
A ce jour je suis marié et j'ai une petite fille de 5 mois, j'aimerais faire peau neuve pour le bien du foyer.
Que dois-je faire, qu'est ce que je risque, ayant jamais eu réclamation de l'urssaf donc de mise en demeure. Sauf à ce jour des ATD sur mon compte bancaire qui est toujours utilisable. Je me suis jamais enrichi aussi, ayant toujours fait le minimum pour vivre et profiter au maximum de mon foyer.

Merci de votre réponse avec mes sincères salutations

Par **morobar**, le **12/10/2019** à **18:27**

Bjr,

Etes-vous bien conscient que vous allez payer des années de dissimulation, pénalités de

retards et interets ?

Si oui il vous suffit d'adresser une lettre à l'hotel des impôts et à l'Ursaff pour leur faire part de votre bonne volonté.

Vous pouvez aussi tenter de débiter cette année vos déclarations comme un sou tout neuf, en espérant que personne ne va fouiller le passé.